ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE

Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte avec les communes, les communautés de communes, les écoles et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand, Fédération des Chasseurs de Seine Maritime et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie), ainsi que l'Office National des Forêts. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données.

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

En 2018, les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt, puis en 2019 les communes de Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères, Melleville et le Mesnil-Réaume ont été choisies pour ce projet. Après le succès de ces premiers ABC, quatre nouvelles communes se sont investies dans ce projet : Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif.

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, par les élus comme par les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développent d'espèces végétales et animales adaptées à ces conditions, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage et l'intensification de l'agriculture) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enfrichement.

L'objectif est donc d'inventorier ces coteaux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les papillons de jour, les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Le but de ce volet est de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers de diverses animations telles que des randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons et une lecture du paysage. Par ailleurs, via les réseaux sociaux, les avis de recherches et les écoles, un inventaire participatif a été mené. Le but était d'inventorier les espèces de papillons de jour et d'orchidées sauvages au sein des communes, de les photographier et de signaler leurs localisations précises.

STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT *CF carte page suivante*

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Saint-Riquier-en-Rivière, un site classé dans le réseau Natura 2000.

(1) **L'Yères n°FR2300137** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE). Il s'étend sur 963 hectares du lit majeur de l'Yères et concerne 14 communes. On retrouve sur le site 15 Habitats aquatiques et humides et 7 espèces de la Directive qui sont des espèces piscicoles et de chiroptères.

Saint-Riquier-en-Rivière possède 76,7 hectares classés dans cette zone Natura 2000

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Ici, on retrouve les sites de :

- « La côte du Pruvost »
- « La côte du Val d'Aulnoy »
- « Le Val d'Aulnoy »
- « Les prairies de Saint-Riquier »

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve les sites de :

- « La haute forêt d'Eu, les vallées de l'Yères et de la Bresles »

Cartographie des zones Natura 2000 et ZNIEFF

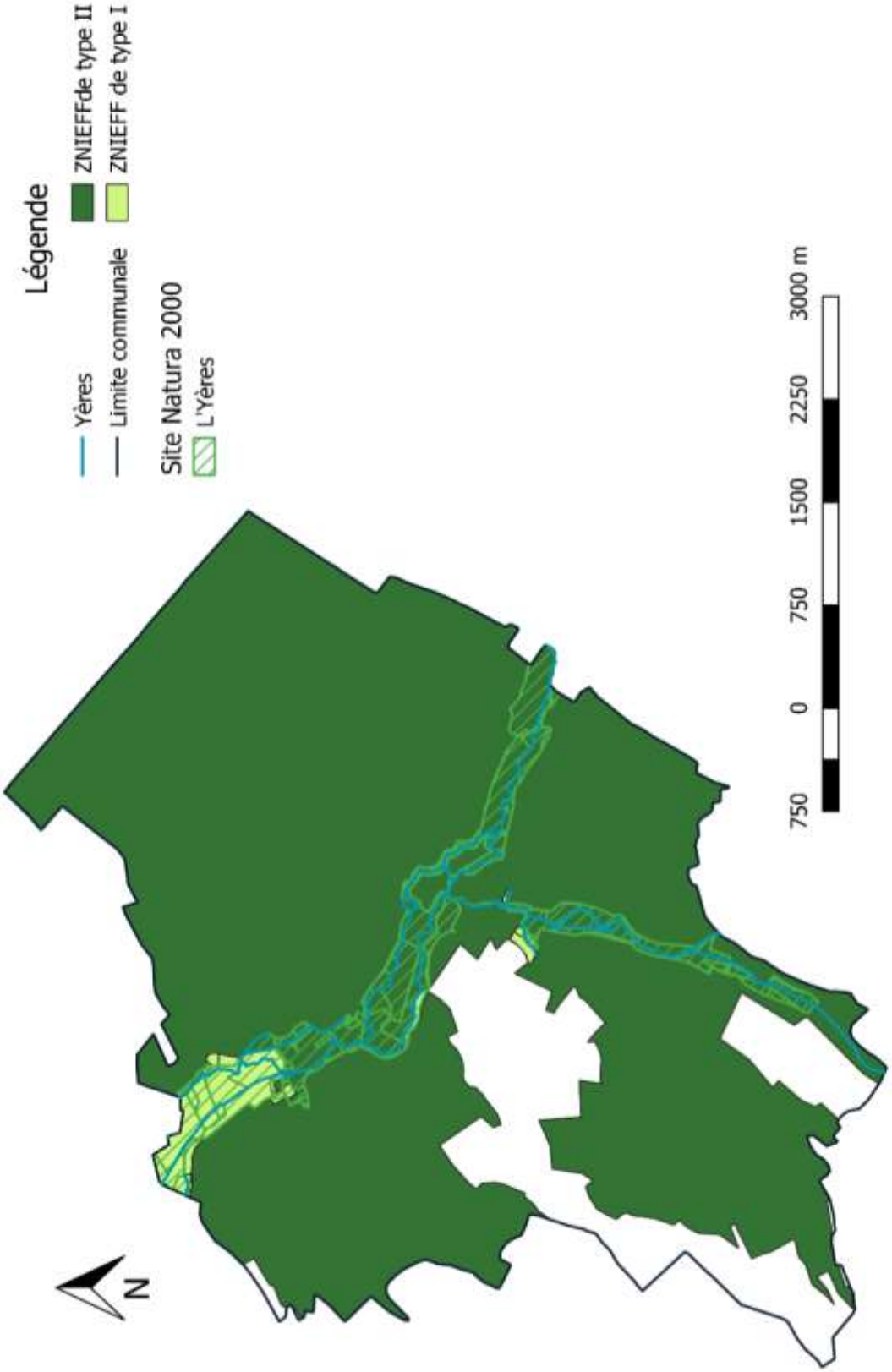

OCCUPATION DU SOL

Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, **11 milieux** sont représentés à Saint-Riquier-en-Rivière, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune présente une majorité de cultures et de forêts caducifoliées, ainsi que de prairies. Les **prairies calcicoles** se trouvent sur les versants de la vallée, tandis que **les prairies mésophiles** se trouvent autour du bourg et du hameau et enfin les **prairies humides** longent l'Yères.

QUELQUES CHIFFRES …

Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 987 hectares avec :

- 288 hectares de forêts caducifoliées
- 20 hectares de forêt de conifères
- 384 hectares de cultures
- 57 hectares de prairies calcicoles
- 128 hectares de prairies mésophiles
- 51 hectares de prairies humides
- 30 hectares de jardins privés
- 8 hectares de mares et plans d'eau
- 10 hectares de talus
- 0,3 hectares de bois

Une grande diversité de milieu = une grande diversité de faune et de flore

Pourcentage des différentes occupations de sol sur la commune de Saint-Riquier-en-Rivière

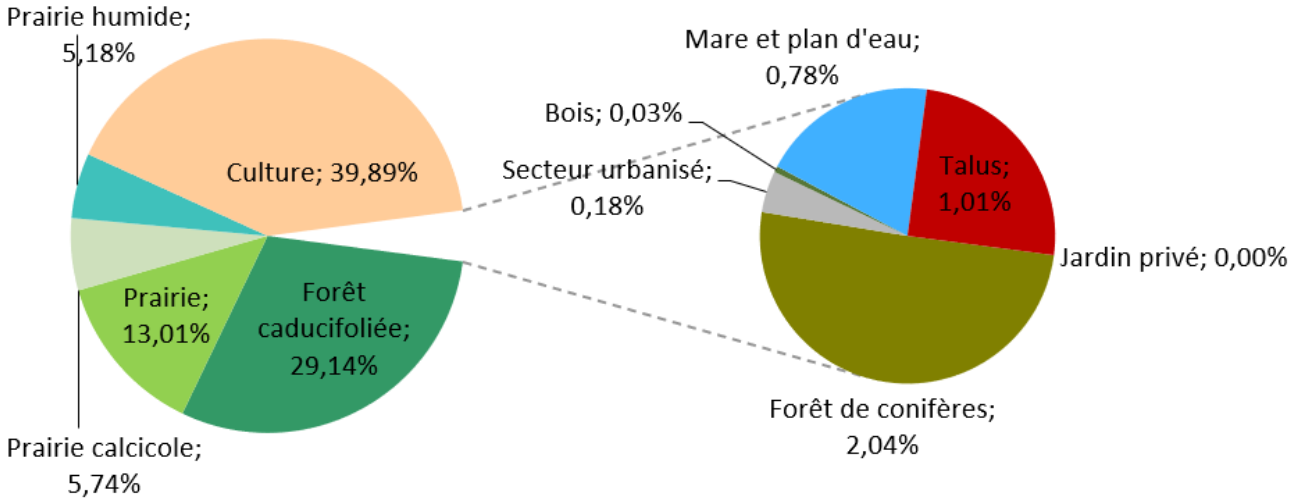

Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels, dans lesquels des espèces rares ou communes, sont présentent en abondance et peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les réservoirs et corridors écologiques

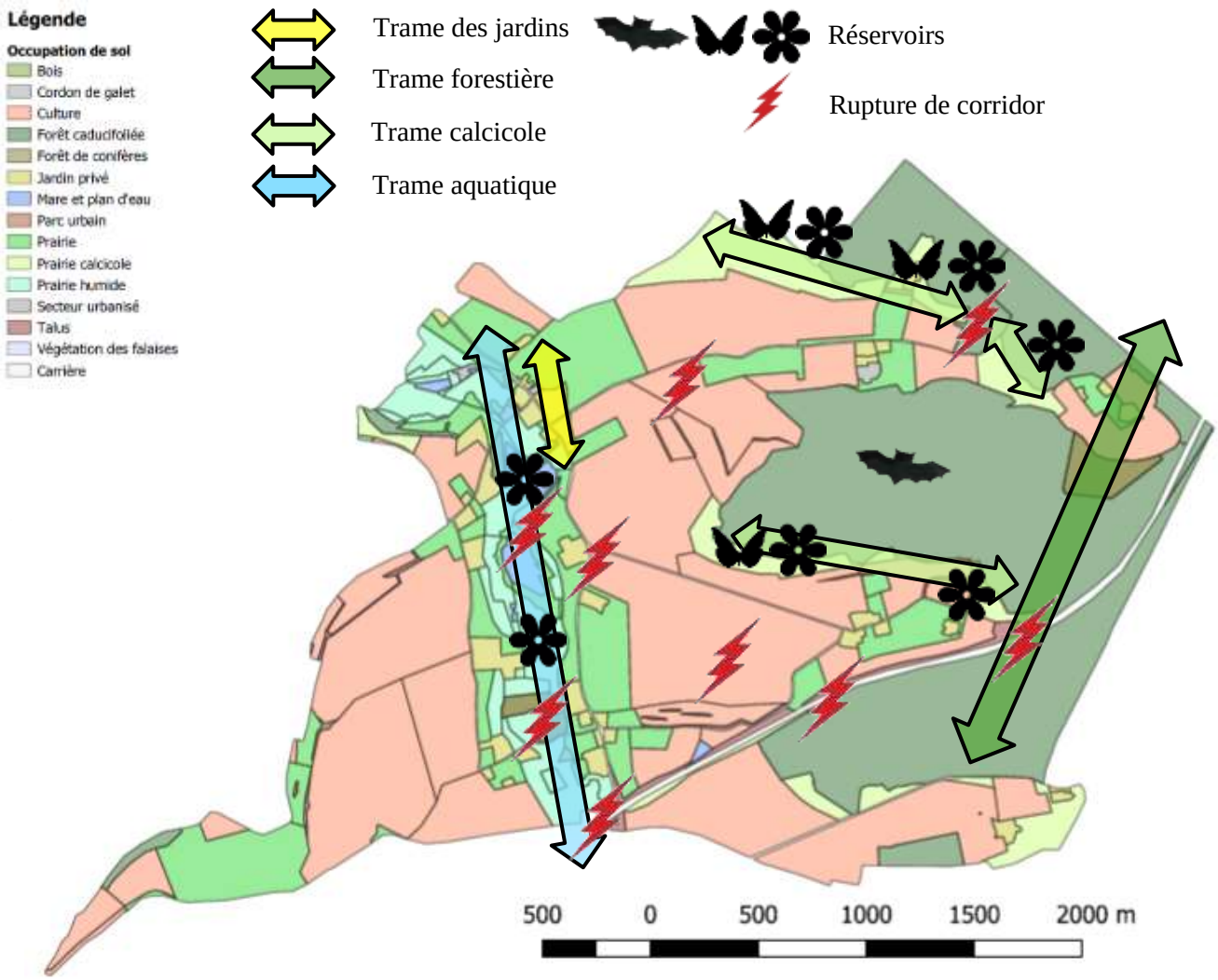

Points forts de Saint-Riquier-en-Rivière :

- Sa diversité d'Habitats
- Ses zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000)
- Sa grande surface de milieux naturels (forêts, prairies calcicoles,...)

Faiblesses de Saint-Riquier-en-Rivière :

- Interruptions des corridors entre les coteaux calcaires et la trame forestière (autoroute, cultures)
- Présence d'une rupture (moulin) dans la trame aquatique

LES CULTURES

Les cultures sont présentes en périphérie du bourg et hameau, entre les coteaux et le bourg. Elles représentent 40% de l'occupation du sol de la commune de Saint-Riquier-en-Rivière. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de colza, de betteraves...
Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

Le Coquelicot

Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.

Le Busard Saint-Martin

La Grande Marguerite

LES FORETS ET BOIS

Les forêts représentent 31% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.

La Néottie nid d'oiseau

L'Ophrys mouche

LES PRAIRIES

Les prairies représentent plus de 24% de la surface de la commune. Elles se distinguent en trois types :

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlque laineuse, le Ray-grass anglais ….
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltre entraine les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des Orchidées (moucheron, pyramidal, abeille, bouc …), l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygale commune.
- Les prairies humides sont présentes à proximité des cours d'eau. Elles sont souvent soumises à des périodes d'inondations plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Plantain d'eau, la Populage des marais, le Butome en ombelle, l'Orchis à fleur lâche …

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.

Quelques espèces patrimoniales retrouvées sur les prairies calcicoles à Saint-Riquier-en-Rivière

L'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)

- Espèce d'Orchidée protégée en Haute-Normandie
- Grandes populations dans des parcelles en lisière de la forêt d'Eu
- Classée Assez Rare en Haute-Normandie

L'Epipactis rouge sombre (*Epipactis atrorubens*)

- Espèce d'Orchidée protégée en Haute-Normandie
- Grande population dans une parcelle ZNIEFF de type I
- Classée Peu Commune en Haute-Normandie

Ainsi que 12 autres espèces d'Orchidées dont :

- Orchis tachetée
- Orchis moucheron
- Orchis pourpre
- Ophrys mouche
- Ophrys abeille
- Céphalanthère de Damas
- Orchis mâle

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

- Espèce de papillon de jour protégée et classée « Vulnérable » sur les listes rouges de Haute-Normandie
- Une seule plante-hôte : la Succise des prés
- Classée « Peu Commune » en Haute-Normandie

Ainsi que 28 autres espèces de Papillons, dont :

- L'Argus vert
- Le Céphale
- Le Point de Hongrie
- Le Demi-Argus
- Le Machaon
- Le Tabac d'Espagne

Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document....

LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Ils représentent aussi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.

L'Argus bleu commun

Demi-deuil et Scabieuse

Proposition de gestion :

La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un fauchage tardif. Un fauchage tardif permet de maintenir des plantes à fleurs qui sont la source d'alimentation de nombreux insectes comme les papillons.

L'Origan

La Sylvaine

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. Ainsi, l'Yères prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et de jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.

L'Agrion porte-coupe

Le Phragmite (ou roseau commun)

Proposition de gestion :

Le curage des mares/étangs permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.
Concernant l'Yères, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.
Le maintien de la végétation de bord d'étang est primordial pour le bon déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces comme les libellules ou les demoiselles qui pondent leurs œufs sur la végétation qui surplombe l'eau. Une fauche tardive des bords d'étang permet de préserver ces espèces.
Limiter les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux...

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs … De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.

La Ruine de Rome

La Chouette effraie

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de bruleurs thermiques… Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation …)

La Bergeronnette grise

La Renouée du Japon
(Espèce invasive)

LES JARDINS PRIVES

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. Les jardins représentent 2% de la surface totale de la France, soit plus que les réserves nationales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

Proposition de gestion :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1er Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles…

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu … Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.

L'Hippocrépide fer-à-cheval

La piéride

L'Orchis pyramidal

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
Lépidoptères & Zygènes	28
Flore	276
Amphibiens & Reptiles	4
Mammifères (dont Chiroptères)	22
Oiseaux	89
Orthoptères	5
Odonates	6
Autres	0
TOTAL	**432**

Ce sont donc au total **432 espèces** qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune de Saint-Riquier-en-Rivière.

La flore

Ache faux-cresson ; Faux cresson
Achillée millefeuille
Adoxe musquée ; Moscatelle ; Moscatelline
Agrostide stolonifère
Aigremoine eupatoire
Ail des ours
Anémone des bois ; Anémone sylvie
Angélique sauvage
Anthrisque sauvage
Anthyllide vulnéraire (s.l.) ; Vulnéraire
Aspérule à l'esquinancie ; Herbe à l'esquinancie
Aspérule odorante
Aubépine à deux styles
Aubépine à un style
Aulne glutineux
Avoine pubescente
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau
Barbarée commune
Belladone
Benoîte commune
Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce
Brachypode des bois
Brachypode penné (s.l.)
Brize intermédiaire ; Amourette commune
Brome mou (s.l.)

Brome stérile
Buplèvre en faux
Callitriche à angles obtus
Campanule à feuilles rondes (s.l.)
Campanule gantelée
Canche cespiteuse (s.l.)
Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur
Cardamine des prés (s.l.) ; Cresson des prés
Cardamine hérissée
Cardère sauvage ; Cabaret des oiseaux
Carline commune (s.l.)
Carotte commune
Céphalanthère à grandes fleurs
Céraiste commun
Cerfeuil penché
Chardon crépu (s.l.)
Charme commun
Chêne pédonculé
Chénopode blanc (s.l.)
Chèvrefeuille des bois (var.)
Chèvrefeuille des jardins
Chlore perfoliée
Circée de Paris
Cirse acaule
Cirse commun

Cirse des champs
Cirse des maraîchers
Cirse des marais
Clématite des haies ; Herbe aux gueux
Consoude officinale (s.l.)
Coquelicot douteux ; Petit coquelicot
Cornouiller sanguin (s.l.)
Crépide capillaire
Cresson officinal ; Cresson de fontaine
Dactyle aggloméré
Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille
Dryoptéris de de Wever
Dryoptéris dilaté
Épervière piloselle
Épiaire officinale ; Bétoine
Épicéa commun ; Pesse
Épilobe à petites fleurs
Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine
Épilobe hérissé
Épipactis brun rouge
Érable champêtre
Érable sycomore ; Sycomore
Eupatoire chanvrine
Euphorbe des bois
Euphorbe des jardins ; Ésule ronde
Euphraise des bois
Fétuque des prés
Fétuque géante
Fétuque roseau (s.l.)
Ficaire fertile
Fléole noueuse
Fougère femelle
Fougère mâle
Fragon ; Petit houx
Fraisier sauvage
Framboisier
Frêne commun (var.)
Fromental élevé (s.l.)
Fusain d'Europe
Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc
Gaillet croisette
Gaillet des marais (s.l.)
Gaillet gratteron
Galéopsis tétrahit
Genêt à balais
Genêt des teinturiers ; Herbe à jaunir
Genévrier commun
Gentiane d'Allemagne
Géranium colombin ; Pied-de-Pigeon

Géranium herbe-à-Robert
Géranium mou
Germandrée scorodoine
Gouet tacheté
Grand boucage (var.)
Grande marguerite
Grande ortie
Gui
Hélianthème nummulaire
Hellébore fétide
Hêtre
Hippocrépide en ombelle ; Fer-à-cheval
Houblon
Houlque laineuse
Houx
Inule conyze
Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais
Jacinthe des bois
Jonc à tépales aigus ; Jonc à fleurs aiguës
Jonc articulé
Jonc épars (var.)
Jonc épars (var.)
Jonc glauque
Knautie des champs
Koelérie pyramidale
Laîche des forêts
Laîche distique
Laîche écartée (s.l.)
Laîche espacée
Laîche glauque
Laîche hérissée
Laîche paniculée
Laiteron des champs
Laiteron maraîcher ; Laiteron potager
Laiteron rude
Laitue scariole
Lamier blanc ; Ortie blanche
Lamier des montagnes ; Lamier jaune ; Ortie jaune
Lamier jaune (s.l.) ; Ortie jaune
Lamier pourpre ; Ortie rouge
Lampsane commune
Lierre grimpant (s.l.)
Lierre terrestre
Lin purgatif
Linaire commune
Liseron des champs
Liseron des haies
Listère ovale ; Double-feuille
Lotier corniculé ; Pied-de-poule

Lotier des fanges
Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette
Lychnis fleur-de-coucou ; Fleur de coucou
Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus
Matricaire camomille
Matricaire discoïde
Mauve musquée
Mélique uniflore
Menthe aquatique
Mercuriale annuelle
Mercuriale vivace
Merisier (s.l.)
Millepertuis à quatre ailes
Millet étalé ; Millet des bois ; Millet diffus
Molène bouillon-blanc ; Bouillon blanc
Molène noire
Morelle douce-amère
Mouron rouge (s.l.)
Moutarde blanche
Moutarde des champs
Muscari à toupet
Myosotis cespiteux
Myosotis des champs
Myosotis des marais
Néottie nid-d'oiseau ; Néottie
Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier
Odontite tardive
Ophrys abeille
Ophrys frelon ; Ophrys bourdon
Ophrys mouche
Orchis maculé ; Orchis tacheté
Orchis mâle
Orchis moucheron
Orchis pyramidal
Origan commun (s.l.) ; Origan ; Marjolaine sauvage
Orme champêtre
Oseille sauvage ; Oseille des prés
Oxalide oseille ; Surelle ; Pain de coucou
Pâquerette vivace
Parisette à quatre feuilles ; Parisette à quatre feuilles
Patience à feuilles obtuses (s.l.)
Patience agglomérée
Patience crépue
Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon
Pâturin annuel
Pâturin comprimé
Pâturin des prés (s.l.)
Petit boucage
Petit rhinanthe (s.l.)

Petite centaurée commune ; Érythrée petite-centaurée
Petite ciguë ; Ciguë des jardins
Petite lentille d'eau
Petite linaire
Petite pimprenelle
Pin sylvestre
Pissenlit (section)
Plantain à larges feuilles (s.l.)
Plantain lancéolé
Platanthère des montagnes
Polygala commun
Polypode vulgaire
Polystic à soies
Populage des marais ; Souci d'eau
Porcelle enracinée
Potentille des oies ; Ansérine ; Argentine
Potentille faux-fraisier ; Faux-fraisier
Potentille rampante ; Quintefeuille
Potentille tormentille ; Tormentille
Prêle des champs
Prêle des marais
Primevère élevée
Primevère officinale (s.l.) ; Coucou
Pulicaire dysentérique
Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace
Reine-des-prés
Renoncule aquatique
Renoncule de Fries
Renoncule rampante ; Pied-de-poule
Renoncule scélérate
Renouée à feuilles de patience
Renouée amphibie
Renouée de Chine
Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînasse
Renouée persicaire ; Persicaire
Renouée poivre-d'eau ; Poivre d'eau
Réséda jaune
Ronce bleuâtre
Roseau commun ; Phragmite commun
Rosier des champs
Rosier des chiens (s.str.)
Rubanier rameux (s.l.)
Rubus sect. *Rubus*
Sagine couchée
Sagine dressée
Salicaire commune
Saule blanc (var.)
Saule cendré
Saule marsault

Scabieuse colombaire (s.l.)
Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent
Scirpe des bois ; Scirpe des forêts
Scirpe des marais (s.l.) ; Héléocharis des marais
Scolopendre langue-de-cerf ; Scolopendre ; Langue de cerf
Scrofulaire aquatique
Séneçon à feuilles de roquette
Séneçon commun (f.)
Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc
Solidage verge-d'or ; Verge d'or
Stellaire aquatique ; Malaquie aquatique ; Céraiste aquatique
Stellaire des fanges
Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc
Succise des prés ; Mors du diable
Sureau noir (var.)
Tamier commun
Thym couché (s.l.)
Tilleul à feuilles cordées
Torilis faux-cerfeuil ; Torilis du Japon
Trèfle blanc ; Trèfle rampant
Trèfle des prés
Troène commun
Tussilage ; Pas-d'âne
Véronique de Perse
Véronique des ruisseaux
Véronique luisante
Véronique mouron-d'eau (s.l.)
Véronique petit-chêne
Verveine officinale
Vesce des haies ; Vesce sauvage

Les papillons

Le Point de Hongrie
L'Argus vert
Le Damier de la Succise
Le Céphale
La Piéride du chou
L'Ecaille fermière
La Mégère
L'Azuré Bleu céleste
Le Demi-argus
L'Argus commun
Le Machaon
Le Tristan
La Petite tortue
La Belle dame
Le Paon du jour
Le Fluoré
Le Myrtil
Le Demi-deuil
L'Amaryllis
Le Fadet
Le Zygène de la filipendule
La Piéride de la rave
La Sylvaine
Le Cuivré commun
Le Vulcain
Le Collier de corail
Le Citron
L'Azuré des Nerpruns

Les chauves-souris

La Sérotine commune
La Noctule de Leisler
Le Grand Murin
Le Murin de Natterer
Le Murin de Daubenton
Le Murin à moustaches
La Pipistrelle de Kuhl
La Pipistrelle de Nathusius
L'Oreillard roux
La Pipistrelle commune

LES ANIMATIONS

Au cours des mois de juin 2020 à septembre 2020 diverses animations ont pu être proposées au grand public.

Ce sont **7 animations** qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons, une lecture du paysage et la randonnée de restitution.

Sur la commune de Saint-Riquier-en-Rivière, **2 animations** ont été proposées dont une randonnée découverte des libellules et une découverte des orchidées sauvages.

Découverte des libellules et demoiselles des étangs de Saint-Riquier, le 10 juin 2020

Visite des coteaux calcaires pour y découvrir les orchidées sauvages, le 24 juin 2020

POURSUITE DU PROJET

Les inventaires et animations 2020 se terminent au début du mois de septembre.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics … et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail suivante : biodiversite.yeres@orange.fr. Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également réactualisée.

Page Facebook : ABC de Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière

https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/

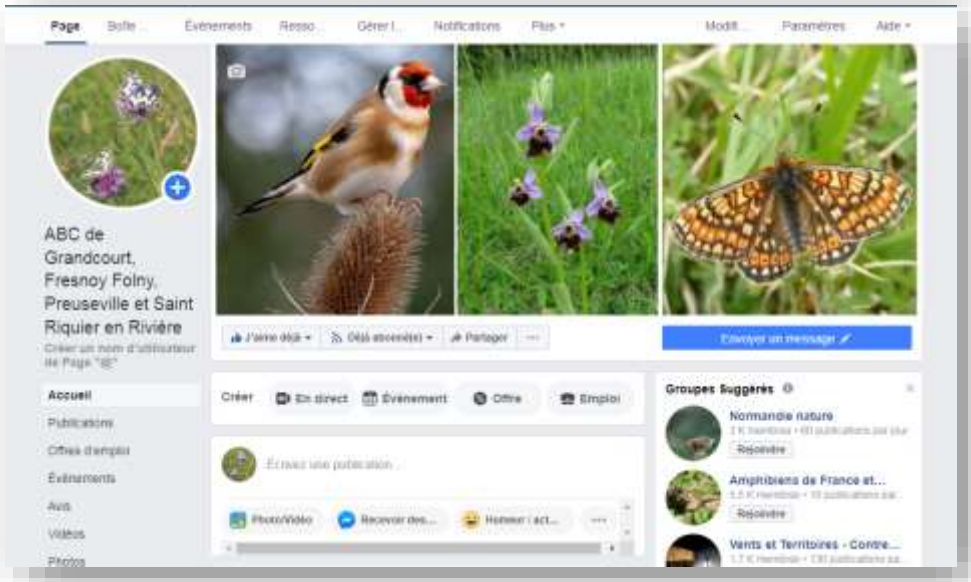

La collection des papillons de l'Atlas de Biodiverité Communale de Saint-Riquier-en-Rivière

Présent sur la commune

Argus vert
Assez commun

Point de Hongrie
Assez commun

Fluoré
Assez commun

Machaon
Assez commun

Demi-Argus
Peu commun

Demi deuil
commun

Azuré bleu céleste
Assez commun

Céphale
Assez commun

Damier de la Succise
Peu commun
Protégé

Collier de corail

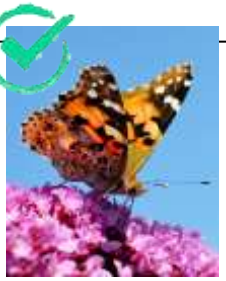

Belle Dame

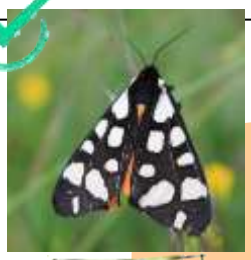

Ecaille fermière

Cuivré commun

Argus bleu

Azuré des nerpruns

Zygène du trèfle

Zygène de la filipendule

Moro sphynx

Myrtil

Fadet

Petite tortue

Paon du jour

Tircis

Petit Sylvain

Robert-le-Diable

Mégère

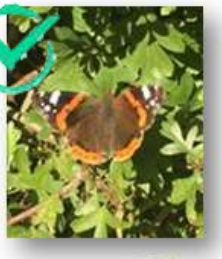

Vulcain

Tabac d'Espagne

Amaryllis

Tristan

Sylvaine

Aurore

Piéride du chou

Piéride de la rave

Citron

La Collection des orchidées de l'Atlas de Biodiversité communale de Saint-Riquier-en-Rivière

Présent sur la commune

Néottie nid d'oiseau
Peu commune

Orchis pourpre
Assez commune

Orchis militaire
Peu commune

Orchis pyramidal
Assez commun

Orchis moucheron
Assez commune

Orchis mâle
Assez commune

Orchis tachetée
Peu commune

Epipactis rouge sombre
Peu commune -Protégée

Platanthère des montagnes
Assez commune

Listère ovale
Commune

Céphalanthère de Damas
Peu commune

Céphalanthère à feuilles étroites
Rare

Ophrys bourdon
Assez rare
Protégée

Ophrys mouche
Peu commune

Ophrys abeille
Assez commune